

Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 17 juin 2021



Madame la Présidente, Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Une crise sanitaire s'est installée depuis plus d'un an dans notre pays et elle ne sera pas complètement résorbée dans les deux années qui viennent. Aujourd'hui, en cette fin d'année scolaire, des candidats passent l'épreuve de philosophie, le masque sur le nez, inégalement traités et préparés à cette épreuve. Quoi qu'il en coûte pour les premiers candidats de la réforme actuelle du baccalauréat, elles et ils travailleront dans des salles le plus souvent mal aérées et surchauffées par les températures actuelles. Il y a deux années passées, des épreuves du brevet avaient été annulées, les données scientifiques sur le changement climatique existent, mais bon... ce serait dommage. Après tout, ce ne sont que quelques heures à supporter, même après une année catastrophique et anxiogène. Nous ne sommes pas d'accord, nous avons demandé la neutralisation des épreuves.

La FCPE milite pour le respect des besoins fondamentaux et des droits des enfants. Des engagements certains pour défendre le droit à la réussite de tous les élèves et pour la réduction des inégalités scolaires. Des engagements dont les mauvaises langues diront que la FCPE se mêle de trop de choses concernant les rythmes scolaires, sur les rythmes d'apprentissages et de développement ou quand elle expose, données internationales à l'appui, que l'école française concentre sur un des plus petits nombres de journées annuelles, le plus grand nombre d'heures par journée. La FCPE s'intéresse aux enfants ; construire des calendriers et des emplois du temps respectant les enfants ne mettront pas à mal la prospérité du pays. C'est même tout le contraire, pour l'avenir. Une chose est sûre, la loi existe, l'organisation de la semaine des élèves est bien de 9 demi-journées par semaine dans le premier degré. Et la dérogation accordée par arrêté en 2017 a permis une nouvelle fois de servir de nombreux intérêts au détriment des seuls enfants. Dans une grande majorité de communes, cette demi-journée n'existe plus et les parents doivent ainsi payer des frais pour faire garder leurs enfants le mercredi.

Il s'agirait d'avoir en tête que cette demi-journée est essentielle et d'autant plus dans cette période où ils ont vécu le manque de liens sociaux, d'apprentissages variés didactiques comme culturels et sportifs ; Avec, en sus pour beaucoup trop d'entre eux, un accroissement de la précarité familiale.

Pourtant, cette même instance où nous nous trouvons avait choisi de créer une commission de travail sur la question du calendrier. Mais ça, c'était avant 2017. Cette commission, réunissant des organisations, sous la présidence de la FCPE, a travaillé avec méthode, en consultant chercheurs, élus, acteurs du monde économique et des zones spécifiques que sont les territoires montagnards ou de littoral avec un enjeu commun, construire des propositions consensuelles. Une piste centrale et partagée par toutes et tous était innovante et pragmatique, travailler sur le zonage et déployer des propositions sur deux zones et non trois pour les congés d'hiver et de printemps. Voici cinq ans que cette piste reste inexplorée et visiblement volontairement, puisque le travail de cette commission a été souvent salué.

Alors, nous ne pouvons pas nous satisfaire du calendrier scolaire de l'année scolaire 2022-2023 qui nous est proposé. Il est à tous les niveaux, dénué de bon sens et de l'objet même qui nous préoccupe, à savoir répondre aux besoins fondamentaux de la jeunesse et de l'enfance et aux enjeux de l'avenir. Rien ne change. Pire tout va bien, Bison futé est heureux, les obligations imputées au nombre de semaines dues sont respectées et les impératifs des activités économiques pour les mondiaux du ski également. Les malchanceux de la dernière zone auront comme toujours jusqu'à onze semaines consécutives de cours. Mais bon, là encore ce n'est pas bien grave, pourrez-vous dire, le mois de juin n'est toujours pas reconquis, pris dans les exigences de l'organisation des examens. Car nous souhaiterions vous rappeler que vous nous avez bien dit avoir fait des recommandations pour une tenue tardive des conseils de classe. Pourtant, le constat est clair, ce sont plus de 80% des conseils de classes dans le second degré qui se sont tenus sur la première semaine de juin et des allègements de grilles horaires qui se sont mis en place. Certes, peut-être pour redonner un peu de liberté aux élèves mais, nous savons ici que les programmes sont restés inchangés et les attendus de rentrée resteront de mise.

Ce grand métronome qui rythme notre vie sociale prend en compte de nombreux enjeux, mais il ne prend jamais le parti des enfants et des jeunes. Trop souvent les intérêts des adultes passent devant les besoins des enfants qui fréquentent l'école de la République, sous l'égide de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.